



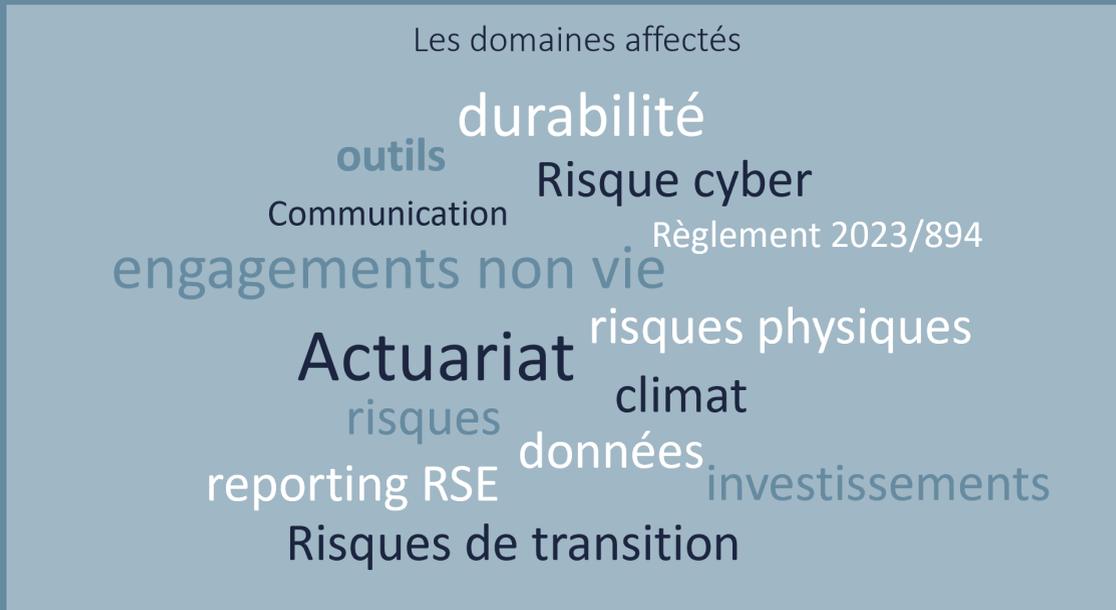
# LE NOUVEAU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION SOLVABILITÉ II À PARTIR DE 2024

*Comment s'y adapter?*

# Les enjeux

---

- de nouveaux modèles de communication à appliquer et des délais inchangés : à partir de 2024.



● *S'y préparer en 4 points*

# Comment s'y préparer ?

---

## Étape 1/4 - L'analyse d'impacts

- Effectuer une revue détaillée des impacts sur l'organisation et les process existants
- Définir des plans de mise à niveau des outils de production des informations et de leur restitution

 Point d'attention : l'inclusion des nouveaux contributeurs (RSE, IT...)



# Comment s'y préparer ?

---

## Étape 2/4 - La mise à niveau

- Actualiser le partage de responsabilité entre les différents contributeurs
- Mettre à jour les systèmes d'information en regard des nouveaux modèles de communication à produire: captation, stockage des données, reporting, monitoring des traitements

 Point d'attention : collecte de nouvelles données, en particulier relatif aux aspects de durabilité et de risque cyber



# Comment s'y préparer ?

---

## Étape 3/4 - La réalisation de tests

- Organiser les plans de recette, mobiliser les différents acteurs, roder les nouveaux processus de production
- Vérifier la cohérence entre les différents reportings, en particulier avec les exigences du règlement Taxonomie

 Point d'attention : des exercices à mener dans des délais courts et durant une période chargée pour les équipes métiers



# Comment s'y préparer ?

---

## Étape 4/4 - La mise en production

- Actualiser les dispositifs de pilotage de la production des reportings S2
- Contrôler et analyser les informations restituées, dans le respect des exigences réglementaires

 Point d'attention : optimisation de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour sécuriser les reportings à usage interne et à destination des superviseurs





# NOTRE ÉQUIPE ASSURANCE VOUS ACCOMPAGNE

*Contactez-nous ! 📞*



**ANNE-MARIE JOLYS-BRIS**  
Directrice exécutive



**ÉRIC JEANNE**  
Directeur exécutif